



**MOUVEMENT DES
ENTREPRENEURS
SOCIAUX**

Communiqué de presse

Paris le 29 avril 2013

Assises de l'Entrepreneuriat : les entrepreneurs sociaux reconnus et encouragés

François Hollande a présenté aujourd'hui à l'Elysée devant un parterre d'entrepreneurs les conclusions des Assises de l'entrepreneuriat lancées en janvier dernier par le Gouvernement pour « *promouvoir l'esprit d'entreprendre en France* ».

Pour la première fois, les entrepreneurs sociaux ont pu activement participer à une grande concertation sur l'entrepreneuriat. Le Mouves était en effet membre du comité de pilotage et a pu contribuer à **installer définitivement l'entrepreneuriat social** comme une manière d'entreprendre à part entière, non marginale, créatrice d'emplois, de richesses et d'innovations sociales au service de l'intérêt général dans tous les territoires.

Comme toutes celles et ceux qui entreprennent, ils agissent contre le déclin de l'économie française et **refusent les fatalités**. Et comme tous les entrepreneurs qui portent une vision, prennent des risques et recrutent, ils ont aussi **besoin d'être valorisé, encouragé et soutenu**. Parmi les mesures annoncées par le Président de la République, retenons ainsi :

- Une volonté de **sensibiliser massivement** les nouvelles générations à l'esprit d'entreprendre et l'innovation, dans toute sa diversité ;
- Permettre aux **entreprises sociales de mieux se financer**, en adaptant les pratiques et outils de la BPI aux entreprises sociales (avance remboursable, garanties, fonds propres...) et en augmentant le flux de l'épargne salariale investie dans les entreprises agréées solidaires.
- Valoriser et encourager **l'innovation sociale**, avec la création d'un fond spécifiquement dédié à son financement, abrité par la Caisse des dépôts.

Le Mouves reste mobilisé sur l'importance de faire bénéficier le récent **CICE** (Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi) aux **grandes entreprises associatives**, en leur assurant une baisse de charge équivalente à celle concédée aux entreprises classiques (via un abaissement de la taxe sur les salaires). Pour aller au bout de la reconnaissance économique de l'entrepreneuriat social, il est urgent d'instaurer une **égalité de traitement fiscal systématique** entre toutes les formes d'entrepreneuriat !

Contact médias : Loïs Pignot-Malapert, Tél.: 01 55 87 55 85 / Mail : lpignot@mouves.org